



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

location

Question écrite n° 61221

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur les conclusions de la dernière étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) intitulée « Trente ans d'évolution des dépenses de logement des locataires du parc social et du parc privé », qui établit que sur la période 1984-2006, les dépenses de logements pour les locataires sont passées de 17 % à 24 % du revenu. Il la remercie de lui faire part de l'analyse du Gouvernement sur cette conclusion.

Texte de la réponse

L'augmentation du poids des dépenses de logement dans le budget des locataires durant la période 1984-2006 se situe dans un contexte de forte hausse du prix des logements. Selon l'étude de juillet 2014 de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la hausse des prix des logements s'est, en effet, répercutée sur les loyers. Par ailleurs, les taux d'effort ont fortement progressé dans le parc privé. Ils ont augmenté de 7,9 points durant cette même période, contre 5,6 points dans le parc social. Conscient de la hausse et du niveau élevé des loyers qui renforcent les inégalités et favorisent le mal-logement, le Gouvernement a choisi d'agir sur les loyers des locataires depuis ces cinq dernières années. La loi no 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) prévoit une série de mesures visant à stopper notamment les hausses abusives des loyers du parc privé, notamment à travers les dispositifs d'encadrement de l'évolution et du niveau des loyers. S'agissant du parc social, la loi « égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017 met en place une nouvelle politique des loyers dans le parc social, laquelle devrait permettre de répartir au mieux l'offre de logement et rendre accessible financièrement les logements au profit des ménages les plus modestes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61221

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6147

Réponse publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2403